

Le 07/04/2020

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,

Dans ce contexte très particulier et anxiogène, le bureau directeur de la Ligue, se réunit tous les samedis pour poursuivre la gestion RH de ses salariés, adapter les directives fédérales au territoire normand, faire respecter les mesures de confinement indispensables à notre santé à tous, et préparer d'ores et déjà la saison prochaine.

Mesure à effet immédiat

- Du fait de la fermeture du siège de la ligue, et même si une salariée assure aujourd'hui une permanence informatique, vous pouvez joindre en cas de problème ou autres questions, le président, **Jacky VIMBERT au 06 13 21 31 96**, ou le secrétaire général, **J-F DREYER, au 06 85 75 13 05**
- Par décision du bureau directeur, **des référents élus ont été associés à chaque CTC dans leur bassin**. Désormais, en plus d'un cadre technique dévolu au développement sportif et associatif de votre club, vous avez, en cas de questions, de problèmes administratifs un élu référent que vous pouvez contacter et qui vous apportera dans la limite de ses compétences la ou les réponses attendues ou à tout le moins vous orientera vers les personnes les plus à même d'y répondre :
 - Bassin 1 (Philippe LEBAS, Max BORDEAU) Tel : 06 28 73 47 30
 - Bassin 2 (Antonin BLAQUE, Thomas LUSTIERE) Tel : 06 59 50 60 26
 - Bassin 3 (Fabien GHILARDI, Patrick CHEHERE) Tel : 06 74 31 90 73
 - Bassin 4 (Olivier VOISIN, Patricia MARINIER) Tel : 06 21 32 23 28
 - Bassin 5 (Eduardo PALERMO, André BERGUE) Tel : 06 82 22 63 28

Mesure à effet différé

- **La saison 2019-2020 s'est terminée le 15 mars**. La FFR a confié aux Ligues la responsabilité de la gestion des classements de ses compétitions. **La commission des Epreuves**, seule légitime, à établir les classements en tenant compte des bonifications (PH), des obligations sportives, et des péréquations, doit se réunir en Visio conférence et rendra ses conclusions dans la semaine. Vous en serez immédiatement informés.

Mesure sur le long terme

- Pour des raisons de sécurité sanitaire, et en fonction de l'évolution de la pandémie, du respect du confinement actuel et des conditions très particulières du déconfinement partiel envisagé (période, tranches d'âge concernées, tests individuels, circulation du virus,...) et des incertitudes nombreuses qui demeurent, **le bureau directeur a décidé d'interdire toute activité rugbystique** (entraînements collectifs, matchs amicaux, tournois, festival oval,...) pour toutes les catégories (féminines et masculines) **jusqu'au mois de juillet 2020**, et ce jusqu'à nouvel ordre.

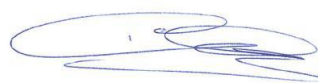
En attendant de vous revoir au bord d'un terrain, nous espérons que vous et vos proches vous portez bien et que vous respectez le confinement imposé, pour gagner ce match à la vie à la mort contre cet adversaire implacable.

Le Secrétaire général,



Jean-François DREYER

Le Président,



Jacky VIMBERT